

La décentralisation, quel enjeu?

Lizette Jalbert

Volume 3, numéro 1, avril 1985

La décentralisation pour quoi faire?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002008ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002008ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Jalbert, L. (1985). La décentralisation, quel enjeu? *Cahiers de recherche sociologique*, 3(1), 5–7. <https://doi.org/10.7202/1002008ar>

Présentation :

La décentralisation, quel enjeu?

À quoi et à qui sert la décentralisation? Voilà posé en termes lapidaires l'objet du présent numéro des Cahiers de recherche sociologique. En effet, on peut à juste titre se questionner sur les raisons qui motivent les dirigeants des démocraties occidentales lorsqu'ils introduisent des réformes soulevant l'enjeu de la décentralisation. C'est conséquemment au contexte de la crise actuelle du capitalisme qu'émerge la remise en cause des anciens modèles sur lesquels reposaient nos sociétés depuis la Deuxième Guerre, en particulier, le modèle de gestion étatique centralisé et bureaucratique. De nouvelles règles du jeu semblent donc en train d'être redéfinies dessinant l'avenir d'autres formes de relations entre l'État et la société civile, plus spécifiquement entre l'État et la société locale. Cela parallèlement à l'apparition de nouveaux champs de conflictualité transversale situés en dehors ou du moins à distance du cadre classiste, rapports États-régions par exemple.

À partir de cette problématique, nous nous interrogerons sur la signification politique et sociale de la réforme de la décentralisation/régionalisation. Admettons toutefois que le remodelage sociétal auquel nous assistons n'est pas sans contenir de nombreuses imprécisions, incertitudes et ambiguïtés. Les contributions présentées dans ce numéro tenteront par différents biais d'y voir davantage clair. Plusieurs questions pour l'heure restent en suspens qu'on retrouvera à travers les textes qui vont suivre. Relevons-en quelques-unes pour orienter notre lecture.

La décentralisation peut-elle être systématiquement associée avec: autonomie, autogestion, formes nouvelles de démocratie à la base, politisation, nouveaux espaces de solidarité, comme voies de sortie de crise? La décentralisation fait-elle, au contraire, partie des

nouvelles technologies du pouvoir qui consistent à moderniser les structures politico-administratives (rationalisation, aménagement) plutôt qu'à démocratiser l'appareil d'État?

La réforme se résume-t-elle à une réorchestration à partir de l'État central pour faire face à ce qui est en fait une crise d'hégémonie: nécessité pour les fractions dirigeantes de réinventer leurs alliances, de fonder sur d'autres bases l'organisation du pouvoir? Dans ce cas, la décentralisation pourrait bien n'être qu'une recentralisation au profit de nouvelles élites locales liées au centre. La régionalisation peut-elle néanmoins réveiller des demandes nouvelles et réelles d'autonomie et de changement? Ne pas négliger l'effet boomerang de l'institutionnalisation de nouvelles structures décentralisées qui contribueraient possiblement au développement de la mobilisation à la périphérie.

La décentralisation répond-elle à la surcharge du système politique qui se voit confronté à des problèmes et à des demandes impossibles à résoudre ou à satisfaire en période de crise? La réforme dans ce contexte se confinerait à une pure déconcentration administrative dans le but de faire des économies (dégonflement du budget de l'État) en faisant porter les coûts et les responsabilités aux paliers locaux ou intermédiaires. Il peut s'agir également de décloisonner, de désencadrer avec l'objectif de stimuler, dans un premier temps, et de profiter ensuite des dynamismes locaux réveillés par la réforme soit pour relancer l'économie, soit pour refaire l'image du pouvoir, soit pour reconstruire l'identité de la nation, etc.

On pourrait poursuivre ce questionnement et aligner d'autres paradoxes que soulève la réforme de la décentralisation/régionalisation mais arrêtons-nous là et cédon's plutôt la parole aux auteurs. Il nous fait plaisir d'accueillir dans nos pages deux éminents chercheurs, Jacques Chevallier et Yves Meny, bien connus en France pour leurs nombreux travaux portant sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Dans son texte, Jacques Chevallier interroge l'interaction entre l'attraction centripète de la politique de régionalisation en France et la poussée centrifuge exercée par la revendication régionaliste. A la lumière de cette analyse, il soulève la question de savoir si la réforme globale des structures territoriales entreprise en mars 1982 sera réellement «régionalisatrice».

Yves Meny prolonge cette réflexion en se demandant pourquoi la réforme régionale a pris une telle importance en France, en Italie et en Espagne à partir des années 60 alors que les revendications régionalistes sont vieilles de plusieurs siècles. C'est en cernant la

dynamique politique de la régionalisation dans ces trois pays qu'il tentera de répondre à cette question.

Anne Legaré nous introduit quant à elle à la diversité des théorisations sur la région en France. Il s'agit d'une synthèse qui sera d'une grande utilité pour ceux qu'intéresse la théorie du régional. Soucieuse de poursuivre l'élaboration d'une approche cernant le rapport État/région en régime fédéral, elle voit l'importance de comparer l'état de ces rapports avec la situation qui prévaut en régime unitaire.

L'article que je présente ensuite se veut également un effort de synthèse des principales pistes d'analyse produites au Québec sur la question régionale et plus particulièrement sur la réforme municipale de 1979 et le projet contenu dans *Le choix des régions* (1983). Je tente précisément de trouver un fil conducteur au travers ces différentes approches et de les réinsérer dans le cadre d'une réflexion générale qui prend appui sur la notion de mode de contrôle social.

Pierre Hamel et Yves Bélanger situent leur analyse dans le contexte de crise où, selon eux, les enjeux régionaux se posent dans des termes différents. Ils font ici référence autant au redéploiement industriel qui est caractérisé entre autres par un ralentissement des activités sinon une délocalisation de la production qu'à l'émergence des dynamismes régionaux qui tentent de prendre la relève. Ils concluent que les nouvelles orientations gouvernementales cherchent à s'ajuster tant bien que mal à la nouvelle problématique régionale.

S'appuyant sur une étude de la mécanique de la *Loi constitutionnelle de 1982*, Gérard Boismenu montre que la dernière révision constitutionnelle modifie substantiellement le cadre de l'exercice du pouvoir, particulièrement au niveau provincial de l'État. Face à cette centralisation politique, certaines dimensions sont examinées afin d'apprécier la possible ouverture par le Québec de négociations devant mener à la signature du «Canada Bill». L'auteur suggère que le minimum vital exprimé par le Québec en 1981 est susceptible de s'avérer un objectif hors de portée.

Danielle Lafontaine ferme ce numéro en présentant deux ouvrages collectifs publiés en 1984 à l'occasion du dixième anniversaire du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ) qui a son siège à l'Université du Québec à Rimouski.